

# Passé à dix

Emmanuel Franquemagne

26 mars 2021

## Résumé

Une idée reçue particulièrement tenace veut que l'éducation des enfants, « avoir des enfants bien élevés », est du ressort et de la responsabilité des seuls parents. Lorsqu'un enfant se comporte mal à l'école, les enseignants fustigent *ces parents démissionnaires et laxistes qui permettent tout à leur enfant-roi et sont à l'origine de la décadence de notre société*. Ce qui est tout simplement un non-sens.

Défendre cette thèse de « *l'éducation tout-parents*, » reviendrait à nier l'une des missions les plus fondamentales, si non la plus fondamentale de l'école, sa raison d'être primordiale : réduire les inégalités. Et pourtant, c'est bien ce que l'on observe jusque dans les rangs de l'Éducation Nationale : l'école ne serait là que pour apprendre aux enfants les matières académiques : français, mathématiques, histoire, sport, etc. Ce serait oublier que l'enseignement des matières académiques est un moyen et non un but, un moyen de réduire les inégalités : tout le monde porté au même socle de savoir commun.

Si l'un des axes vecteurs d'inégalités est bien sûr le savoir académique, il est bien évident qu'il est loin d'être le seul, et, dans notre société de plus en plus connectée à l'information, loin d'être le plus important. Un autre constructeur d'inégalité est la disparité culturelle et éducative des familles : disparité de savoir-être, de savoir-vivre et de savoir-vivre ensemble. Il est ainsi crucial que l'école reconnaisse sa mission dans son intégralité, à savoir réduire les inégalités là où elles sont, et donc intégrer le besoin de réduire les inégalités dans le domaine de l'éducation. La conséquence immédiate est que l'école est redevable de ces compétences de savoir vivre en société, et doit donc le prendre en considération dans les moyens qu'elle met en œuvre pour accomplir sa mission.

À tous ceux, enseignants, professionnels, parents, hommes politiques, démagogues, qui fulminent à qui mieux-mieux que l'éducation se perd dans les écoles de leurs grands-pères, que les parents n'éduquent plus leurs enfants, que l'école ressemble de plus en plus à un marché aux bestiaux, etc. : ne vous trompez pas de colère : **l'école est bien plus responsable socialement de l'éducation des enfants que les parents ne le sont !**

## 1 Préambule

Je viens de recevoir cet « e-tract » (annexe A) via les réseaux sociaux. Il y est dit en substance que la mission de l'école est l'apprentissage des mathématiques, sciences, géographie, etc. et que l'ensemble des compétences humaines étaient du ressort des parents et n'étaient en aucun cas la responsabilité de l'école.

Qu'on me permette de disconvenir respectueusement.

Tout d'abord, réduire la mission de l'école aux apprentissages académiques est une lourde erreur, un lapsus ô combien révélateur. Il se trouve que, dans tous les textes officiels, les missions de l'école sont :

- Les apprentissages académiques
- Le savoir-faire
- Le savoir-être
- Le savoir-vivre
- Le savoir-vivre ensemble
- Mais **surtout**, parmi ses toutes premières missions : la réduction des inégalités. Parcourir l'histoire fondatrice de l'école conduit inmanquablement à ce but primordial qui est sa raison d'être.

Ce tract se focalise donc sur une seule ligne de cette liste, dans laquelle il serait difficile de hiérarchiser les items. Et pourtant, il déresponsabilise de fait l'école de la plupart de ses missions, et en ignore explicitement l'une des plus importantes : l'éducation.

*On trouvera plus de détails sur les missions de l'école en annexes B et C*

Il est absolument évident que l'éducation d'un enfant est initiée, enrichie et suivie en premier lieu par les parents. Ce sont eux qui sont les premières figures référentes, qui sont dépositaire de l'autorité qui leur permet

d'accomplir cette mission.

Mais il serait illusoire que l'éducation soit l'apanage des seuls parents. Il y a d'excellentes raisons à cela, que nous allons détailler par la suite.

## 2 Mécanismes d'apprentissage

Les enfants apprennent par l'expérience, et par l'expérience répétée. Ils naissent dans un terrain infini et sans barrière, et ne peuvent compter que sur l'expérimentation pour découvrir la structure de leur environnement. Ces barrières posées sur ce terrain infini et qui donnent à l'enfant un cadre qui le rassure et le guide, et lui permet d'interagir avec ses semblables. C'est ce qu'on appelle l'éducation, la socialisation. Mais la socialisation n'est pas un bloc monolithique qui s'apprend dans le seul contexte de la cellule familiale. Il est de nombreux autres contextes qui ne sont pas seulement des occasions-bonus d'expérimentation, mais des modules majeurs et incontournables de leur éducation.

Premièrement, l'enfant expérimente les limites de son environnement. Cette expérimentation a pour composante intrinsèque la répétition. L'enfant va faire tomber son doudou mille fois de sa chaise, pour savoir si Newton ne se serait pas planté, et si « Papa va me ramasser mon doudou » est bien une loi universelle et sans exception. Tant que les règles sous-tendues par le résultat de ses expériences ne seront pas inscrites dans son cadre législatif, alors l'enfant va répéter l'expérience. La conséquence est que certaines règles ne s'écriront pas avec ses seuls parents. Le cadre extra-familial sera un passage obligé pour valider les expériences qu'il aura faites avec ses parents : « *Je dois parler correctement à mes parents, mais est-ce que cette règle est valable avec la maîtresse ?* » Ce n'est ni de la méchanceté, ni de l'insolence, mais un besoin vital d'entériner une loi sur laquelle il pourra s'appuyer sans faille. Dire que l'école n'a aucune vocation à aider un enfant à valider ses expériences est non seulement un aveu d'ignorance totale sur la construction d'un enfant, mais également une faute grave dans l'éducation de cet enfant.

« *Je ne dois pas prendre les affaires des autres* », mais est-ce que c'est aussi valable avec les autres que Papa et Maman ? Est-ce que ce ne serait pas notamment licite avec les enfants de mon âge ? La question est particulièrement pertinente du point de vue des enfants, qui très vite établissent une hiérarchisation entre les adultes et les enfants.

## 3 Égalité, inégalités

L'objectif premier de l'école est de réduire les inégalités. Cette mission est trop souvent néantisée par la structure même de l'école : le cursus scolaire est définitivement inégalitaire : seuls les élèves qui se conforment au moule s'en sortent, les autres sont sacrifiés sur l'autel de l'uniformité. À quelques rares exceptions près, seuls les élèves ayant des parents suffisamment éduqués s'en sortent le mieux. Seuls les enfants qui ont pu bénéficier d'une éducation compliant avec l'école sont (bien évidemment inconsciemment) estimés dignes d'apprendre par les enseignants. Seuls les élèves bénéficiant d'un cadre culturel privilégié ont toutes leurs portes ouvertes. Et enfin, seuls les enfants « de riches » — sans rien de péjoratif — peuvent choisir le métier qui leur plaît sans restriction. Et voilà pourquoi ce tract valide complètement le constat qu'on peut faire de l'école : l'école développe les inégalités liées à l'argent, au milieu social et culturel, au psychisme, etc.

Il est clair que certains parents ne remplissent pas leur mission d'éducation telle que l'école ou la société l'attendent. Ce n'est pas une discussion, c'est un fait. Dit plus généralement, l'éducation des enfants au niveau global n'est pas binaire : on n'est pas « bien élevé » ou « mal élevé », comme on aimerait nous le faire croire, mais l'éducation est un continuum multi-dimensionnel, un spectre global dans lequel l'éducation s'inscrit. Plus encore : il ne saurait en être autrement, à moins de considérer les parents comme tous identiques, avec la même construction, le même passé, les mêmes blessures. Il serait définitivement aberrant de défendre **une** éducation comme **la** bonne.

Si l'école ne veut pas embrasser cette aberration, alors il n'y a pas beaucoup d'autres alternatives : lorsqu'un enfant arrive à l'école, il est dans son état propre, avec son histoire, son éducation, ses parents, ses particularités, etc. Tous ces axes de personnalités sont autant de vecteurs d'inégalités : force entraînant pour les uns, handicapante pour les autres. Il n'est pas possible de prétendre que la mission de l'école n'est pas d'accueillir ces enfants tels qu'ils sont, et de les intégrer dans un apprentissage global — pas seulement académique — dont le but est de chercher à diminuer autant que possible les inégalités. Tant que l'école ne prendra pas cet aspect en

compte dans son fonctionnement, alors oui, il y aura des élèves « mauvais » qui perturberont la classe pendant les matières académiques, parce que l'école estime que la gestion de cette perturbation ne devrait pas faire partie de son champ d'application.

## 4 Points de vue variés

Voici quelques points de vue qui défendent l'idée que l'école est bien *par construction*, pour une partie majeure, dépositaire de l'éducation des enfants dont elle a la charge :

### 4.1 Logique

Voici le postulat de base, non discutable, dans notre société, depuis 1905 : « *L'école est obligatoire* ». Dit autrement, « *100% des enfants vont à l'école* ». Conséquence immédiate : l'école doit être prête, adaptée et compétente pour accueillir ces enfants, *sans préjugé de leur histoire passée*. Les droits de l'enfant ne disent absolument pas que « *100% des enfants bien élevés doivent aller à l'école* ». Et si chaque enfant, quel qu'il soit, est censé être accepté à l'école, alors c'est bien que l'école ne peut pas ne pas considérer que l'enfant a une éducation en devenir, à nourrir, et qu'une de ses missions est justement d'alimenter cette éducation.

Une autre façon de voir les choses est de dire que, chaque enfant arrivant avec *son* propre bagage éducatif, un instinct de survie de l'école devrait être de combler les manques éducatifs qui nuisent au fonctionnement du groupe d'élèves.

### 4.2 Symétrie des compétences

L'école et la parentalité sont-ils symétriques en termes d'attendus, de capacités et de compétences ? La réponse est résolument non.

L'école est formée, compétente, pour l'éducation des enfants. Ses missions sont très claires et englobent l'assurance que le citoyen est intégré à la société. L'Éducation Nationale est une structure complète, qui se donne des missions et les moyens adéquats pour les remplir. Elle a non seulement les moyens d'assister, contrôler et rectifier l'exécution de ses missions par les enseignants, mais également tous les moyens nécessaires de corriger le cursus de formation des enseignants, s'il y a une inadéquation.

Les parents sont des parents : ce n'est ni une profession, ni une compétence : c'est un état. Cet état est induit par le fait d'avoir conçu (ou adopté) un enfant. Et rien d'autre. Chaque parent est supposé apporter une éducation à son enfant, mais aucun n'est validé compétent pour cela. D'ailleurs, les textes civils le mentionnent très bien : chaque parent doit apporter à son enfant « selon ses capacités ».

La dissymétrie est ici évidente : l'école a par construction une compétence de remplir la mission d'éducation que les parents n'ont pas forcément. Elle ne peut pas renier cet état de fait sans renier par là-même sa raison d'être.

*On peut consulter l'annexe C « Le paradoxe des parents ».*

## 5 Co-éducation

Aujourd'hui, l'éducation d'un enfant n'est plus la même qu'il y a un siècle, heureusement. L'humanité et la société avancent, progressent. La meilleure construction pour un enfant passe aujourd'hui par une éducation multipartite, coordonnant les parents, l'école et les autres référentiels de l'enfant (activités sportives ou artistiques, crèches, etc.). On est donc très loin des revendications éruptées par ce tract qui voudraient établir que l'école « ne fait que renforcer » une éducation donnée à la maison. À moins d'être dans l'ignorance totale de la réalité des choses, on devrait être aujourd'hui dans le paradigme d'une éducation comme **travail de groupe**, où chacun a ses responsabilités et ses attentes.

L'école a une position particulière dans ce ballet : elle a en effet, comme nous l'avons déjà dit, les moyens de réaliser les missions qui lui sont confiées.

Que l'école se voit conférer cette responsabilité n'est ni une injustice ni un déni de responsabilité des parents. Les parents sont responsables d'une éducation qu'ils doivent donner mais dont personne ne se soucie de savoir s'ils sont outillés pour cela. L'école *est* outillée pour veiller à ce qu'une éducation **égalitaire** soit donnée aux

enfants, mais malheureusement considère dans d'encore trop nombreux cas, que ce n'est pas à elle de le faire.

Il ne viendrait à l'idée d'aucune crèche d'aller dire aux parents que leur enfant est mal élevé et que ce n'est pas leur mission d'inculquer les bonnes manières à leur rejeton. Au contraire : le personnel de crèche sait parfaitement que le contexte de crèche est un environnement inestimable pour acquérir les premières bases de la socialisation. Et ils font cette partie de leur boulot de façon admirable !

Alors quoi ? L'éducation est la mission de la crèche et pas celle de l'école ? Tout enfant devrait être complètement élevé avant son entrée en maternelle ? Avant son entrée en primaire ? On se rend compte que cette thèse n'est pas soutenable une seule seconde, ne serait-ce que par le temps dont un enfant a besoin avant d'acquérir une éducation complète !

Même les enseignants dans les filières supérieures font de la discipline : gestion d'un élève qui arrive continuellement en retard, bavardages pendant les cours, etc. La différence est qu'en général ces enseignants n'y mettent pas d'enjeux affectifs : l'étudiant est refoulé du cours s'il arrive en retard et perturbe le groupe, est invité à sortir si son comportement n'est pas adapté, ou bien l'enseignant s'explique avec lui s'il estime devoir le faire. Ce sont des modes d'éducation, qui sont adaptés aux (jeunes) adultes. Mais il y a très peu d'enseignants dans le supérieur qui s'étonnent que des élèves puissent avoir des écarts de comportement.

Au final, lorsqu'un enfant sort de l'école (et le plus souvent du giron parental au même moment), si l'adulte, le citoyen, l'être humain social qu'il est, n'a pas reçu la meilleure éducation possible, alors les parents sont certes responsables, et ne pourront pas se soustraire à cette responsabilité ; mais l'école l'est tout autant, avec en prime la conscience d'avoir eu les moyens objectifs de dispenser cette éducation, et de ne pas l'avoir fait.

## Annexe A e-tract

<p><b>Nous Rappelons aux Parents</b> que C'est à la maison que leur enfant doit apprendre Les Mots Magiques:</p>
<p>Bonjour, Bonsoir, S'il Vous Plait, Est-Ce Que Je Peux, Pardon et Merci beaucoup. C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre</p>
<p>A Etre Honnête, A Ne Pas Mentir, A Etre Correct, Ponctuel, A Ne Pas Dire De Gros Mots, A Faire Preuve De Solidarité, A Respecter Ses Amis, Les Personnes Agées Et Les Professeurs. C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre</p>
<p>A Etre Propre, A Ne Pas Parler La Bouche Pleine Et A Ne Pas Jeter Les Déchets Par Terre C'est Encore A La Maison Qu'il Doit Apprendre</p>
<p>A Etre Organisé, A Prendre Soin De Ses Affaires Et A Ne Pas Toucher A Celles Des Autres <b>Ici, à l'école, nous lui apprenons</b></p>
<p>les mathématiques, les sciences, la géographie, l'histoire les langues, l'éducation physique et ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant a reçue à la maison...</p>
<p><b>S'IL VOUS PLAÎT, FAITES CIRCULER CE MESSAGE. C'EST POUR LE BIEN DE NOTRE NATION.</b></p>

FIGURE 1 – Le tract qui circule

## Annexe B Droits de l'homme

### Extrait de la déclaration des droits de l'homme

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Ces deux articles mis ensemble sont sans ambiguïté : l'éducation est obligatoire et doit permettre l'épanouissement de la personnalité et le respect des droits de l'homme. Il n'y a aucune structure garantissant cette mission autre

que l'école. L'état de parent ne garantit absolument rien.

## Annexe C En France

### Article L131-1-1 du code de l'éducation

*Le droit de l'enfant à l'instruction a pour objet de lui garantir, d'une part, l'acquisition des instruments fondamentaux du savoir, des connaissances de base, des éléments de la culture générale et, selon les choix, de la formation professionnelle et technique et, d'autre part, l'éducation lui permettant de développer sa personnalité, son sens moral et son esprit critique d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, de partager les valeurs de la République et d'exercer sa citoyenneté.*

*Cette instruction obligatoire est assurée prioritairement dans les établissements d'enseignement.*

« Cette instruction obligatoire est assurée prioritairement dans les établissements d'enseignement »

Cela ne signifie pas que les parents n'ont pas de mission d'éducation, très loin de là. Mais que l'école est redevable face à la République des missions qui lui ont été confiées. Elle est en dernier ressort responsable de la complétude de l'éducation des enfants.

Aujourd'hui la société fonctionne structurellement et législativement de cette façon. Si la République veut attribuer des missions d'éducation précises et cadrées aux parents, il faudra que ladite République s'assure au préalable que les parents, comme les enseignants aujourd'hui, reçoivent eux-mêmes les compétences nécessaires pour remplir ces missions.

## Annexe D Le « paradoxe de la parentalité »

Si vous posez les deux questions suivantes à des personnes dans la rue, ils vous donneront la plupart du temps les réponses suivantes :

1. « **Q** – Que faut-il pour pouvoir devenir enseignant dans une école publique ?  
**R** – *Avoir suivi le cursus de formation des maîtres, donc avoir fait l'IUFM ou toute déclinaison temporelle. Sans ça, il serait irresponsable de vous parachuter dans une salle de classe. »*
2. « **Q** – Que faut-il pour pouvoir devenir parents ?  
**R** – *Vous avez vraiment besoin que je vous fasse un dessin ??? »*

Ces deux réponses sont tout-à-fait correctes, et reflètent parfaitement le fonctionnement de notre société (et de la plupart des autres sociétés) :

- **Le « droit à être enseignant » est conditionné** au fait de prouver sa valeur dans ce domaine. Pour pouvoir enseigner, il faut avoir suivi une formation précise, et obtenu un diplôme qui, comme la plupart des autres professions, vous autorise à exercer votre métier.
- **Le « droit à être parent » est universel.** Pour pouvoir être parent, il faut savoir « Comment on fait les bébés », et avoir une maîtrise minimale de la pratique de cette méthode.

À partir de là, une dissymétrie se dégage immanquablement : les enseignants ont reçu une formation pour pouvoir enseigner aux enfants ; sans cette formation, ils sont considérés comme incapable de transmettre des connaissances. Du côté des parents, à partir du moment où ils ont été assez futés pour suivre leur instinct reproducteur, ils sont considérés comme parfaitement capables de préparer leurs enfants à la vie dans notre société actuelle.

Comme il est évident que la parentalité ne se suce pas de son pouce et dépend d'une quantité appréciable de facteurs (histoire personnelle des parents, culture, éducation reçue, traumatismes, etc.), il est également évident que l'éducation que les enfants recevront sera infiniment variable d'un enfant à l'autre. Pour essayer de combler le gouffre béant entre la capacité à l'éducation et la réalité, on voit fleurir de partout des conseils et injonctions, des structures d'aide à la parentalité, à destination des parents. Mais curieusement, on ne voit pas de périodique « Enseignant magazine » qui donne des conseils à longueur de pages.

Si on exclut les injonctions absurdes auxquelles font face les parents (« Soyez des parents parfaits »), on peut résumer quelques principes de « bonne éducation » à la liste suivante :

- Donner le bon exemple : il faut apprendre à modeler son comportement en fonction de ce qu'on enseigne à ses enfants. Ou, à l'inverse, réfléchir à ce qu'on enseigne à ses enfants en fonction de son propre comportement. Si les deux ne sont pas alignés, alors il y a un paradoxe, une erreur de logique qu'il faut lever.
- Trouver le bon équilibre entre liberté, confiance en soi, protection et sécurité : ne pas brider, ne pas étouffer, mais ne pas non plus mettre en danger.
- Fixer des limites adaptées et savoir les faire respecter
- Gérer le stress : des parents stressés sont moins patients et moins enseignants vis-à-vis de leurs enfants
- Être clair sur les attentes : faire comprendre efficacement aux enfants ce qu'on attend d'eux, pour qu'ils puissent atteindre au mieux les objectifs qu'on leur fixe.

Voici donc cinq compétences-clés de l'éducation. Maintenant voilà en retour cinq questions à propos de ces compétences :

- Qui peut garantir que chaque parent a appris à gérer le paradoxe entre son comportement et l'enseignement qu'il veut donner ?
- Qui définit ce que signifie le « bon équilibre » ? Qui peut garantir que chaque parent est capable, au vu de son histoire et de son vécu, de mettre en place un équilibre idéal entre protection, sécurité confiance en soi et liberté ?
- Qui peut garantir qu'à un quelconque moment de sa vie, chaque parent, quel qu'il soit, a appris et intégré l'importance de fixer des limites, et ait la capacité de les faire respecter ?
- Qui peut garantir que les parents ont appris à gérer leur stress, et le cas échéant, s'ils sont submerger, comment gérer cette situation au mieux ?
- Qui peut garantir que chaque parent a acquis la compétence d'exprimer clairement une attente parfois floue ?

Réponse à chacune de ces questions : Personne. Il n'y a pas de cursus universel de parentalité, donc personne, absolument personne n'est capable d'affirmer qu'un parent a acquis, préalablement à la venue de leurs enfants, ces cinq compétences-clés. Partant du principe que *les parents les moins favorisés ignorent jusqu'à l'existence de toute aide parentale*, qui peut exiger que chaque parent puisse apporter à leurs enfants « l'éducation minimale » qu'on devrait attendre (à condition bien sûr de définir le terme « éducation minimale ») ?

Il n'est pas question de retirer aux parents la responsabilité de l'éducation de leurs enfants. Les parents ont un lien affectif et émotionnel immense et irremplaçable à leurs enfants. Ils constituent pour eux un modèle qui n'a aucun équivalent. De ce fait, ils sont les premiers mieux placés pour apprendre à leurs enfants les rudiments de l'éducation. Mais il faut admettre une bonne fois pour toutes qu'ils le font avec les outils qu'ils ont pu glaner durant leur vie, et qui ne sont ni standardisés ni complets, comme les outils dont peuvent se prévaloir les enseignants.

## Annexe E L'école comme dépistage des inégalités

Il est absolument établi que l'école, entre autres, a pour rôle de dépister un certain nombre de traits physiques, physiologiques, psychiques et psychologiques chez les enfants qui passent dans l'institution. Ceci est parfaitement normal : l'école voit passer 100% des enfants. C'est un point de passage idéal pour échantillonner la population et repérer des points aussi divers que l'analphabétisation, les problèmes de vue ou d'audition, les problèmes de langage, de profil psychologiques (autisme, HP, etc.). Même si le diagnostic final ne peut se faire sans l'apport des parents, c'est un atout immense de l'école de pouvoir effectuer cette recherche sur une si grande échelle ! Le seul autre point de passage était le service militaire. Aujourd'hui il ne reste plus que l'école. Si on veut réduire les inégalités entre les citoyens, alors l'éducation **doit** être présente dans les items de dépistage. Mais le dépistage est inutile si la réponse aux problèmes dépistés n'existe pas à l'échelle de la société.